PROCESSUS RÉGIONAL DE COOPÉRATION SUR LES MIGRATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST

OIM ONU MIGRATION

Conférence Ministérielle
Lancement du Processus régional de coopération sur les migrations en Afrique de l'Ouest

18 – 20 novembre 2026 | Dakar, Sénégal

FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE DE DAKAR | 2027–2028

Domaine	Action	Échéance 2027	Échéance 2028
DOMAINE 1 - Gouvernance de la mobilité et coopération régionale	**1. Lever les obstacles à la libre circulation sur des corridors sélectionnés**	Sélectionner avec les États intéressés **1 à 2 corridors pilotes** et identifier les principaux obstacles à la libre circulation, les règles applicables et les acteurs compétents.	Convenir et mettre en œuvre des mesures correctives prioritaires, notamment en matière de reconnaissance des documents, d'information des voyageurs, de traitement des plaintes et de coordination entre autorités frontalières.
	2. Mettre en place une coopération opérationnelle et un échange sécurisé de données	Identifier les points focaux compétents et les principaux besoins en matière de données et de coordination. Sélectionner **1 à 2 cas d'usage prioritaires d'échange de données** et en définir les modalités.	Mettre en œuvre les modalités convenues entre États volontaires, évaluer les besoins éventuels d'interopérabilité et ajuster les procédures sur la base des enseignements.
	3. Améliorer les capacités des postes-frontières	Sélectionner des postes ou corridors prioritaires et identifier les principales lacunes en matière d'infrastructures, d'équipements, de connectivité, de système d'information et de coordination	Mettre en œuvre, **selon les priorités et les ressources disponibles**, les améliorations retenues et identifier les besoins restant à couvrir.

Domaine	Action	Échéance 2027	Échéance 2028
DOMAINE 2 – Protection et accès aux services tout au long des parcours migratoires	**4. Relier les mécanismes nationaux d'orientation aux services compétents**	Cartographier les mécanismes, services et points de contact existants et définir les modalités permettant d'améliorer le référencement transfrontalier et la continuité de l'assistance.	Piloter et ajuster les modalités de référencement entre États intéressés sur la base de l'expérience acquise.
	5. Tester la coordination transfrontalière en matière de protection	Sélectionner avec les États concernés **un cas concret prioritaire** permettant de tester la coordination transfrontalière et préparer les modalités de l'exercice de simulation	Réaliser le test, identifier les principales lacunes et mesures correctives et ajuster les procédures lorsque nécessaire.
	6. Documenter les besoins en renforcement de capacités et en ressources financières	Identifier les principales pressions opérationnelles, les capacités disponibles et les besoins d'appui et de financement Examiner les propositions de création de fonds ou de nouveaux mécanismes conjoints de financement	Mettre en oeuvre un programme de renforcement des capacités
DOMAINE 3 – Mobilité, intégration et développement	**7. Préparer une initiative pilote de mobilité professionnelle sûre**	Sur la base des besoins des marchés du travail, identifier avec les États volontaires **un secteur, une profession ou, le cas échéant, un corridor** présentant un potentiel de coopération. Examiner les besoins en compétences, les possibilités de vérification ou de reconnaissance des qualifications, les modalités de recrutement et les garanties de protection des travailleurs.	Pour les options jugées faisables, mettre en œuvre et suivre un ou plusieurs pilotes, puis documenter les enseignements afin d'éclairer leur poursuite, adaptation ou éventuelle extension.

Domaine	Action	Échéance 2027	Échéance 2028
	8. Mobiliser les compétences, les réseaux et les investissements des diasporas et des migrants de retour au service du développement national et local	Cartographier les secteurs prioritaires et les compétences mobilisables Cartographier les bonnes pratiques en matières d'investissement productif de la diaspora présentant un potentiel de réplication	Approfondir ou tester au moins une action choisie par les États intéressés en matière de transfert de compétences et d'investissement productif.
	9. Renforcer la cohésion sociale et promouvoir un narratif positif de la migration	Partager les données, analyses et expériences permettant de mieux documenter les contributions de la migration au développement, à l'emploi et à l'intégration régionale	Mettre en œuvre des actions ciblées de communication et de dialogue pour prévenir la xénophobie, la discrimination et la stigmatisation et promouvoir l'inclusion.

Modalités de suivi

Premier semestre 2027 : les États intéressés confirment les actions auxquelles ils souhaitent contribuer et désignent leurs points focaux

Second semestre 2027 : les États concernés précisent les modalités techniques et, lorsque nécessaire, les besoins en études de faisabilité des projets pilotes.

En 2028 : les États concernés mettent en œuvre les mesures convenues et documentent les enseignements.

Fin 2028 : Les États conduiront un exercice d'évaluation des actions mises en œuvre.

Le suivi s'appuie sur les cadres bilatéraux et régionaux existants retenus par les États.